



Montataire
FIERE & SOLIDAIRE

VILLE DE MONTATAIRE
DIRECTION DE LA JEUNESSE, DE LA CIOYENNETE ET DE LA CULTURE / service culturel
SM/SK/NT - décision n° 2022-62
Atelier écriture de chanson « Animal Peppers » - contrat avec l'association Swing Special

Fait à Montataire, le 16 novembre 2022

DÉCISION DU MAIRE

Atelier écriture de chanson « Animal Peppers » - contrat avec l'association Swing Special

Le Maire de Montataire,

Vu les articles L2122-22 et L.2122-23 Code Général des Collectivités Territoriales concernant les attributions du Maire exercées par délégation du conseil municipal et le régime juridique de ces décisions,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 8 juin 2020, donnant délégation à Monsieur le Maire,

Considérant l'avis favorable du bureau municipal du 25 mars 2022,

Considérant la volonté de la ville de Montataire de proposer des ateliers artistiques et d'offrir un programme culturel diversifié et de qualité,

DÉCIDE

Article 1 : de solliciter l'association *Swing Special* pour un atelier d'écriture de chanson le samedi 19 novembre 2022 de 14h à 18h à la Halle Perret.

Le montant des prestations est de 500 € TTC (transport compris).

Le règlement s'effectuera par mandat administratif, sur présentation d'une facture.

Article 2 : l'ampliation de la présente décision sera transmise à :

- Madame la Sous-préfète de l'arrondissement de Senlis
- Monsieur le Trésorier principal de la Trésorerie de Creil

Article 3 : sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision :

- Madame la Directrice générale des services,
- Monsieur le Directeur général adjoint de la Jeunesse, de la citoyenneté et de la Culture,
- Le service culturel,
- L'association Swing Special,



Le Maire,
Conseiller départemental,

Jean-Pierre Bosino